

Parution de la 2^{ème} édition du dictionnaire bilingue Français/LSF, LSF/Français : “Le Fournier Signé”

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE SÉRO-GUILLAUME

Christiane Fournier, c'est avec grand plaisir que je vais vous poser quelques questions au sujet de votre dictionnaire bilingue français/LSF, LSF/français dont la nouvelle édition sera disponible début 2007. D'une part parce que j'ai eu le plaisir d'y collaborer et d'autre part parce que la deuxième édition du Fournier signé vient de se voir distinguée par le CIREC (Concours International de Recherches Educatives et de Créations) qui vous a décerné sa médaille d'or. Cette médaille qui vous a été remise par le Ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la Recherche, François Goulard, au salon Educatec/Educatis le 16 novembre, récompense un travail de longue haleine. Pourriez vous nous dire comment ce dictionnaire bilingue sur cédérom a vu le jour ?

L'historique du projet

Dès mon entrée au CNEFEI, il y a 25 ans j'ai réalisé mes premiers travaux¹ sur la LSF. Il s'agissait de présenter certains aspects grammaticaux sur cassettes VHS, le support en usage à l'époque. Ce support était très intéressant parce qu'il conservait le mouvement, un net progrès par rapport au dessin ou à la photographie. En effet, même accompagnés de flèches les images fixes sont d'une lecture difficile pour des néophytes.

La deuxième étape a consisté en une étude² plus analytique qui portait sur le lexique proprement dit et mettait en évidence la valeur sémantique des différents paramètres du signe (forme des mains, mouvement, orientation, etc.). Ce travail avait fait l'objet d'une publication sur papier illustrée de photos des signes prises au stroboscope sur lesquelles avaient été dessinées à la main des flèches pour rendre les mouvements plus lisibles. Ce procédé mis en œuvre par notre collègue, M. Roux, demandait beaucoup d'ingéniosité, de dextérité et de précision. Un travail difficilement envisageable voire fastidieux s'agissant d'un dictionnaire comportant plus d'un mil-

lier d'illustrations de signes. Heureusement, le développement de l'informatique a fourni à point nommé l'outil adéquat pour un dictionnaire bilingue français/LSF. Le démarrage du projet de dictionnaire date de 1995. Le premier cédérom a été édité en 1999. Il comportait 870 fiches (une par signe), correspondant à 2 200 mots de la langue française et environ 400 exemples, des phrases filmées pour illustrer en cas de besoin le signe présenté.

La deuxième édition qui va paraître sous peu, revue, corrigée et augmentée comporte 2 000 fiches, donc 2 000 signes correspondant à 6 000 mots de la langue française. En complément ont été insérés les travaux antérieurs portant sur la langue des signes où sont analysés d'un point de vue sémantique les paramètres qui composent le signe : valeur de chacun de ces paramètres, genèse, dérivation, évolution.

Le pourquoi de cette entreprise

Il s'agissait de montrer toute la richesse de la langue des signes et toutes ses potentialités grâce à une présentation rigoureuse et fiable, en gros équivalente à celle des dictionnaires consacrés aux langues étrangères et, ce faisant, de fournir aux enseignants, aux sourds, aux interprètes et en bref à tous ceux qui s'intéressent à la langue des signes, un outil de référence.

On pourrait penser que ce dictionnaire est une commande du Ministère de l'Éducation nationale suite à la loi Fabius et aux dispositions légales qui ont suivi en faveur du bilinguisme ?

Le point de départ est une initiative personnelle. L'amour de la langue des signes et l'intérêt pédagogique sont seuls en cause. Mais pour être tout à fait exacte, je dois préciser que ce projet a bénéficié à l'époque du soutien des directeurs successifs du CNEFEI, centre de formation de l'Éducation nationale de Suresnes où j'exerçais. Par ailleurs, j'ai été très encouragée par les réactions tout à fait positives et l'attente manifestée par

les enseignants et les établissements à l'annonce de ce projet qui répondait aux besoins créés par la loi Fabius de janvier 1991.

Une réalisation qui n'a pas dû être de tout repos ?

Un véritable travail de romain ! Pour plusieurs raisons. La première est qu'au départ le projet devait être collectif et tout particulièrement la collecte des signes. Mais les obligations professionnelles des uns et des autres, les problèmes d'éloignement ont réduit à peu de choses l'activité de ce collectif. Font exception les collègues du lycée du Parc Saint Agne à Ramonville. Qu'il me soit permis de les remercier ici.

Pour conforter et enrichir nos propres connaissances, mon collègue sourd Fabrice Bertin et moi-même, avons dû assumer la quasi totalité du travail de collecte de signes auprès des sourds, non seulement de la région parisienne mais aussi de toute la France. Les sourds qui venaient suivre des stages au CNEFEI nous ont aussi fourni des signes. Enfin nous avons repéré certains signes dans le cadre de l'émission "L'œil et la main".

Puis il a fallu filmer les signes. Deux jeunes collaboratrices sourdes ont présenté les séquences signées. Il s'agit de Sofia Dominguez, diplômée de psychologie, enseignante au CEOP et de Stéphanie Quintin, titulaire d'un DESS de droit, dont la LSF est la langue maternelle puisque ses parents sont sourds. Il a enfin fallu rédiger une fiche pour chaque signe.

La rédaction des fiches a bien évidemment constitué le gros du travail ?

Oui. Avant tout je voudrais préciser que je ne voulais surtout pas tomber dans le piège du transcodage. A savoir me contenter de proposer pour chacun des signes un mot français et un seul. Une fiche comporte les éléments suivants :

- ◆ dans la mesure du possible, la date et le nom de l'auteur de l'ouvrage qui mentionne ce signe pour la première fois,
- ◆ l'étymologie du signe, utile pour mieux comprendre et mémoriser le signe,
- ◆ si nécessaire, un ou plusieurs exemples qui présentent le signe dans des contextes différents pour illustrer la polysémie,
- ◆ le cas échéant, le mot articulé associé au signe manuel ainsi que le registre, soutenu ou familier, auquel le signe appartient,
- ◆ des indications concernant l'évolution du signe au plan formel et sémantique, éventuellement glissement de sens et dérivation (par exemple, le même signe qui signifiait autrefois "excommunié", tombé en désuétude, réapparaît de nos jours pour signifier "exclu", socialement parlant),

[Accès à la page d'accueil du Cnefei](#)

Exclure (exclure une personne)

- Excuser
- Exemple
- Exemple (par exemple)
- Exiger (Obliger qqn.)
- Exiger (un dû)
- Exister (Etre)
- Expérience
- Expert
- Expliquer
- Exposition
- Exprès (Faire exprès)
- Expression
- Exprimer (s')
- Extasys
- Extérieur (à l')
- Fabriquer
- Face (En face)
- Face à face
- Fâcher (se)

Exclure (exclure une personne)

terme créé à :

lieu d'usage : National **usage :** Courant

Ici, vidéo du mot ou de l'expression en LSF

date : Répertoire par l'abbé de l'Epée (vers 1780)

emplois :
Le gouvernement a décrété des mesures contre l'exclusion.

transcription :

Synie	Chirie	Tropie	Topie	Kinésie
-	ph-	e-	w-	er-

étymologie : Signe symbolique

complément : Ce signe évoqué par l'abbé de l'Epée et l'abbé Ferrand faisait référence à l'excommunication: "chassé de la société des fidèles". Tout en gardant le même symbolisme, aujourd'hui diverses acceptions sont liées au signe: toute personne sortant d'un groupe. Exclure ou être exclu, indépendamment de la nature du groupe ou du contexte. Donne par dérivation (marginaliser - marginalisation).

◆ la transcription du signe que vous avez effectuée, Philippe Séro-Guillaume, à partir de votre analyse componentielle. Le signe est analysé au moyen de cinq paramètres physiologiques qui sont transcrits avec les lettres de l'alphabet.

L'utilité de l'analyse componentielle et de la transcription du signe

On imagine sans peine comment on peut aller chercher un signe à partir d'un mot. L'opération inverse aller chercher le(s) mot(s) correspondant à un signe dont on ne connaît pas la signification devait être réalisable pour que l'on puisse vraiment parler de dictionnaire bilingue. Cette opération n'est pas tout à fait aussi aisée que de français vers la langue des signes, plus exactement elle n'est pas aussi habituelle ; mais grâce à l'analyse componentielle que vous avez proposé Philippe, elle est aisée. A l'écran on peut faire apparaître des tableaux présentant sous forme d'images fixes ou de séquences animées les divers composants du signe (formes de la main, points de contact avec le corps, mouvements, etc.). Il suffit de cliquer sur un ou mieux deux paramètres pour qu'apparaisse la liste (elle sera moins longue avec deux paramètres) des signes comportant ces paramètres. En les visionnant, on peut identifier le signe recherché et, *ipso facto*, trouver le(s) mot(s) lui correspondant. C'est l'ordinateur qui fait le travail. L'utilisateur n'a pas besoin de connaître, encore moins de maîtriser, l'analyse et sa transcription. Il lui suffit de consulter les tableaux établis à partir de cette analyse. Donc pas d'effolement !

Toutefois cette analyse et sa transcription peuvent être fort utiles pour ceux qui veulent approfondir leur connaissance de la langue des signes, faire de la recherche ou développer une écriture pour la langue des signes.

Pour terminer, je voudrais profiter de cette interview pour remercier mon collègue informaticien, Max Durand. Il a assuré la réalisation technique du dictionnaire et, sans lui, rien n'aurait été possible.

Je sais que vous avez un travail en cours. Pouvez vous nous en parler ?

Il s'agit d'un cédérom consacré au lexique judiciaire comportant environ 200 à 250 signes. Tous ces signes seront assortis d'explications en langue des signes assurées par une jeune femme sourde dont la langue des signes est la langue maternelle puisque ses parents sont sourds, et qui est titulaire d'un DESS de droit !

Une conclusion ?

Il est absolument nécessaire que le travail entamé soit poursuivi pour pouvoir fournir à la langue des signes, langue à part entière, langue de la République depuis les

dernières dispositions légales, l'outil dont elle a besoin pour devenir une langue d'enseignement au même titre que les autres langues. ❖

Christiane Fournier
Anciennement Professeur Formateur à l'INS HEA (CNEFEI)
Interprète expert auprès des Tribunaux
Chargée de cours à l'ESIT, Paris III

1. De 1983 à 86 : *Étude de structures logico-grammaticales de la langue française portant sur des signes portant sur les verbes directionnels, la négation, la quantification, la spatialisation et la temporalité.*

2. Entre 89 et 90, *premiers essais en vue d'un dictionnaire, en collaboration avec Philippe Séro-Guillaume, Répertoire présentant des ensembles de signes regroupés autour d'un signe de base.*

LE FOURNIER SIGNÉ. DICTIONNAIRE DE LA LSF

Cédérom à paraître début 2007 dans la collection "ASH – Adapter les pratiques pour scolariser tous les élèves", Collection nationale du réseau Scérén.

Il s'inscrit dans le cadre d'une coédition Scérén/CRDP du Nord-Pas de Calais/ INS HEA de Suresnes.

Prix annoncé : 45 €

Points de vente :

◆ INH HEA
58-60 avenue des Landes
92150 SURESNES
Tél. 01 41 44 31 29
Courriel: vente@inshea.fr

◆ Tous les points de vente du réseau Scérén (Services Culture Editions Ressources pour l'Education Nationale)

Site : www.sceren.fr (rubrique "cyberlibrairie")

Et notamment le Scérén de Lille :
Service des Editions
3 rue Jean Bart - BP 199
59018 Lille Cedex
T 03 20 12 40 80
F 03 20 30 07 22
Courriel : mbauden.crdp@ac-lille.fr